

JE SOUHAITE TRAVAILLER COMME DENTISTE AU NUNAVIK



DEVENIR DENTISTE AU NUNAVIK, C'EST BIEN PLUS QU'UN EMPLOI...

C'est avoir l'opportunité d'évoluer dans
une communauté inspirante et accueillante.

C'est aussi tisser des liens significatifs,
se dépasser professionnellement et
contribuer positivement au bien-être
et à la santé de la population.

Si vous souhaitez
travailler comme dentiste
ou effectuer du dépannage
comme dentiste au Nunavik,
veuillez contacter :

**CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK
DE L'UNGAVA**

chefferie.dentisterie.cstu@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK

dsp.admin.csi@ssss.gouv.qc.ca



ᐅᓄᓐᓂᓐ ᐅᓄᓐᓂᓐ ᐅᓄᓐᓂᓐ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA



ᐅᓄᓐᓂᓐ ᐅᓄᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ ᐅᓄᓐᓂᓐ
RÉGIONALE DE LA NUNAVIK REGIONAL
SANTÉ ET DES SERVICES BOARD OF HEALTH
SOCIAUX DU NUNAVIK AND SOCIAL SERVICES



RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK

Le réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik comprend la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Centre de santé Inulitsivik (côte d’Hudson) et le Centre de santé Tulattavik de l’Ungava (côte d’Ungava).

La Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et les conventions complémentaires ont établi les balises pour le développement des services de santé et des services sociaux sur le territoire du Nunavik.

L’organisation des soins de santé et des services sociaux relève du système provincial, mais elle est adaptée aux réalités de la région.

MESURES INCITATIVES*

- ▶ Mode de rémunération
- ▶ Primes d’éloignement ou d’isolement
- ▶ Frais de sortie
- ▶ Frais de déménagement (incluant le véhicule)
- ▶ Frais de ressourcement

Pour en savoir plus sur d’autres incitatifs associés à une installation au Nunavik, contactez-nous au : chefferie.dentisterie.cstu@ssss.gouv.qc.ca ou au : dsp.admin.csi@ssss.gouv.qc.ca

AVANTAGES VERSÉS PAR LE CENTRE DE SANTÉ

- ▶ Prime de vie chère (cargé)
- ▶ Logement (incluant l’électricité)

*Référence : Manuel et guides de facturation de la RAMQ.



TÉMOIGNAGE DE DOCTEURE AURÉLIE PAUL

Depuis combien de temps exercez-vous le métier de dentiste au sein du réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik?

Cela va bientôt faire 10 ans que j'exerce ce métier au Nunavik et je ne me verrais pas le pratiquer ailleurs.

Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette avenue professionnelle?

Plusieurs raisons ont guidé mon choix de travailler au Nunavik dès la fin de mes études universitaires. Parmi celles-ci se trouvaient notamment mon désir de vivre quelque chose de nouveau et d'inattendu, de sortir de ma zone de confort, et d'en apprendre plus sur moi-même. J'étais aussi fort intéressée envers le volet médical de la dentisterie pratiqué dans la région.

Quel défi êtes-vous particulièrement fière d'avoir relevé?

Celui d'avoir appliqué pour un poste au Nunavik et d'avoir un impact positif sur la santé et le bien-être des Nunavimmiut.

Autrement, je dirais qu'il est toujours très valorisant et motivant de réaliser des traitements et des chirurgies complexes et plus rares.

Comment décririez-vous votre environnement de travail et la dynamique d'équipe?

L'entraide et la communication occupent une place centrale dans mon milieu de travail. En effet, puisque nous sommes une petite équipe, la collaboration est non seulement souhaitée, mais essentielle. Cette dynamique m'a d'ailleurs permis de tisser rapidement des liens

significatifs avec les membres de mon équipe que je considère aujourd'hui comme ma deuxième famille.

J'ai aussi la chance d'exercer mon métier auprès d'une clientèle particulièrement reconnaissante et généreuse, ce qui est très gratifiant au quotidien.

En quoi un poste de dentiste au Nunavik est-il différent par rapport à un poste similaire dans le reste du Québec?

Au Nunavik, nous entretenons un rapport particulièrement unique et privilégié avec la clientèle. Les communautés étant petites, il n'est pas rare de croiser des patients à l'extérieur du travail, comme à l'épicerie, par exemple.

L'équilibre travail-vie personnelle est aussi non négligeable, alors que je bénéficie d'un horaire de 35h par semaine et que j'habite à seulement quelques minutes de mon lieu de travail.

Que diriez-vous à un dentiste qui souhaiterait vivre cette expérience?

Tente ta chance, car travailler au Nunavik est un véritable « plus » dans la carrière d'un dentiste.

Tu souhaiterais réaliser un séjour de courte durée seulement? Sache que cela est aussi possible. Une compensation pour la nourriture, le logement et le transport te sera même offerte.

Bref, si tu souhaites vivre un dépaysement, côtoyer une communauté accueillante et des collègues partageant les mêmes aspirations, et bénéficier de conditions de travail et de vie intéressantes, il y a une place pour toi au Nunavik!



FOIRE AUX QUESTIONS

Quelles formations complémentaires sont intéressantes pour pratiquer au Nunavik?

Les formations en dentisterie multidisciplinaire et pédiatrique, et en chirurgie buccale et maxillofaciale sont recommandées avant le début de la pratique.

Combien de semaines doivent effectuer au Nunavik chaque année les nouveaux dentistes?

Un dentiste permanent à temps plein doit effectuer un minimum de 6 mois par année. L'horaire d'un dentiste remplaçant est variable. À noter que certaines mesures incitatives, telles que le ressourcement, ne sont pas offertes aux dentistes remplaçants.

Comment les séjours d'un dentiste permanent sont-ils arrangés?

Le nombre de séjours et la durée de ceux-ci peuvent varier selon la préférence du dentiste et la répartition des besoins de l'équipe, et ce, selon la communauté où le dentiste détient son poste.

Certains dentistes travaillent plusieurs mois avant de prendre des vacances (ex : un séjour de 16 semaines, suivi d'une période de vacances/formation de plusieurs semaines), alors que d'autres effectuent de plus courts séjours (ex : séjour de 8 semaines, suivi de vacances/formation de 4 semaines).

Combien de billets d'avion sont remboursés?

Les dentistes permanents à temps plein ont droit à 4 allers-retours associés à des vacances, ainsi que 4 allers-retours associés à du ressourcement.

Les dentistes à demi-temps ont droit à la moitié de ces sorties.

À quoi ressemble l'horaire des dentistes?

Les dentistes travaillent du lundi au vendredi de 9h à 17h, et ce, pour un maximum de 35h par semaine.

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :



nrbhss.ca/fr/carrières/dentistes

